

RESTAURATION SCOLAIRE

PLANNING DU MOIS DE NOVEMBRE 2025

coupon à retourner obligatoirement en mairie avant le 25/10/2025
Merci de conserver une copie de votre planning complété

Nom 1er enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____

Nom 2ème enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____

Nom 3ème enfant: _____ Prénom: _____ Classe: _____ Instituteur: _____

École fréquentée: _____ Nom des parents: _____

Lundi 03 Novembre	Mardi 04	Jeudi 06	Vendredi 07
Lundi 10	Mardi 11	Jeudi 13	Vendredi 14
	FÉRIÉ		
Lundi 17	Mardi 18	Jeudi 20	Vendredi 21
Lundi 24	Mardi 25	Jeudi 27	Vendredi 28



Cocher les cases correspondantes

Signature

Pour planifier les présences des enfants à la restauration scolaire et pour une bonne gestion de cette dernière, sur les directives du Percepteur (Receveur Municipal), je vous demande de bien vouloir nous retourner impérativement pour le **25 Octobre 2025 dernier délai** le planning de réservation de repas ci-dessus **accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de : Régie recettes Restauration Scolaire de Cires-lès-Mello**. Cette démarche permettra d'organiser le service de restauration.

Sans règlement joint au planning ou non respect de la date de dépôt, l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire ne sera pas prise en compte. De ce fait, il ne pourra pas malheureusement bénéficier de ce service.

Le Maire

Alain GUÉRINET.

Montant dû pour le mois: _____

Circonscription : Nombre de repas _____ X 5,00€ = _____ €

Extérieur : Nombre de repas _____ X 7,70€ = _____ €